

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

Visant les actions de la société



Initiée par la Société

PROJECT METRO ACQUCO SAS

Présentée par



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE L'INITIATEUR



Le présent document relatif aux autres informations de la société Project Metro Acquco SAS a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 février 2012, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et à l'instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Project Metro Acquco SAS.

Le présent document est établi conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF »), dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Project Metro Acquco SAS et visant les actions de la société InfoVista.

Il complète la note d'information de la société Project Metro Acquco SAS visée par l'AMF le 15 février 2012 sous le numéro n° 12-063, en application d'une déclaration de conformité en date du 15 février 2012.

Des copies du présent document sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Bryan, Garnier & Co
26, avenue des Champs Elysées
75008 Paris, France

et de

Project Metro Acquco SAS
102, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

SOMMAIRE

1	RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	3
1.1	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE	3
1.2	COUTS ET MODALITES DE FINANCEMENT DE L'OFFRE	5
2	PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR	5
2.1	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT PROJECT METRO ACQUCO.....	5
2.1.1	<i>Dénomination sociale</i>	5
2.1.2	<i>Siège social</i>	5
2.1.3	<i>Forme et nationalité</i>	5
2.1.4	<i>Registre du commerce et des sociétés</i>	5
2.1.5	<i>Durée et date d'immatriculation</i>	6
2.1.6	<i>Objet social</i>	6
2.1.7	<i>Exercice social</i>	6
2.2	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE PROJECT METRO ACQUCO ...	6
2.2.1	<i>Capital social</i>	6
2.2.2	<i>Forme des actions</i>	7
2.2.3	<i>Droits de vote</i>	7
2.2.4	<i>Cession et transmission des actions</i>	7
2.2.5	<i>Répartition du capital et des droits de vote</i>	7
2.2.6	<i>Instruments financiers non représentatifs du capital</i>	8
2.2.7	<i>Autres titres donnant accès au capital</i>	8
2.2.8	<i>Dividendes</i>	8
2.3	ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE PROJECT METRO ACQUCO	8
2.3.1	<i>Administration</i>	8
2.3.2	<i>Décisions</i>	10
2.3.3	<i>Contrôle</i>	10
2.4	ASSEMBLEES GENERALES	11
2.4.1	<i>Convocations – Participation aux assemblées générales</i>	11
2.4.2	<i>Tenue des assemblées générales – Délibérations</i>	11
2.5	DESCRIPTION DES ACTIVITES DE PROJECT METRO ACQUCO	12
2.5.1	<i>Principales activités</i>	12
2.5.2	<i>Événements exceptionnels et litiges significatifs</i>	12
2.5.3	<i>Effectif</i>	12
2.6	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT PROJECT METRO ACQUCO	13
2.6.1	<i>Informations complémentaires</i>	13
2.6.2	<i>Comptes annuels et rapport général et rapports spéciaux du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011</i>	13
3	PRESENTATION DES ENTITES CONTROLANT PROJECT METRO ACQUCO.....	13
3.1	ORGANIGRAMME	14
3.2	PRESENTATION DE THOMA BRAVO	14
4	RESTRICTION CONCERNANT L'OFFRE A L'ETRANGER.....	15
5	ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT.....	16

1 RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

1.1 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 233-1 2 et 234-2 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), la société Project Metro Acquco SAS, une société par actions simplifiée de droit français au capital de 1.000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 538 584 178, dont le siège social est sis 102, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris (« **Project Metro Acquco** » ou l'« **Initiateur** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de la société InfoVista, une société anonyme au capital de 8.899.219,98 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 334 088 275, dont le siège social est sis 6, rue de la Terre de Feu, 91940 Les Ulis (« **InfoVista** » ou la « **Société** »), et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist (compartiment C) de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0004031649, d'acquérir la totalité de leurs actions InfoVista dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

Bryan, Garnier & Co. a, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre, déposé le projet d'Offre incluant le projet de note d'information (la « **Note d'Information** ») auprès de l'AMF pour le compte de l'Initiateur, le 30 janvier 2012. Conformément aux dispositions de l'article 231-13 I du règlement général de l'AMF, Bryan, Garnier & Co. garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre porte sur la totalité des actions de la Société non détenues directement ou indirectement par l'Initiateur, à l'exception des actions auto-détenues par InfoVista (soit 344.746¹ actions à la date des présentes) soit 5.307.599² actions d'InfoVista représentant 32,21%³ de son capital et de ses droits de vote⁴.

L'Offre porte également sur la totalité des actions InfoVista qui résulteraient de l'exercice des 227.725 options de souscription d'actions et des 156.050 options d'achat d'actions (soit un total cumulé de 383.775 options de souscription d'actions et options d'achat d'actions - les « **Options** ») émises par la Société (chaque Option donnant droit à l'attribution d'une action d'InfoVista), à l'exception des actions résultant de l'exercice des 205.250 Options (les « **Options Dirigeants** ») (comprenant 148.250 options de souscription d'actions et 57.000 options d'achat d'actions), appartenant aux dirigeants (les « **Dirigeants** ») ayant signé le contrat d'investissement visé (le « **Contrat d'Investissement** ») à la Section 1.2.3. de la Note d'Information, dont la cession est régie par les dispositions dudit Contrat d'Investissement décrites à la Section 1.2.3.2. de la Note d'Information, soit un nombre maximal de 178.525 actions InfoVista supplémentaires résultant de l'exercice des Options (incluant 79.475 options de souscription d'action et 99.050 options d'achat d'actions) dans les conditions décrites ci-dessus.

Il est précisé, à toutes fins utiles, que les actions résultant de l'exercice des Options couvertes par les accords de liquidité options (les « **Accords de Liquidité Option** ») visés à la Section 1.2.3.5.1. de la

¹ Source : InfoVista 12 janvier 2012.

² Soit : 16.480.037 actions (source : InfoVista, 23 décembre 2011) moins 10.827.692 actions acquises par l'Initiateur le 20 décembre 2011, moins 344.746 actions auto-détenues (source : InfoVista, 12 janvier 2012).

³ Calcul effectué conformément au mode de calcul préconisé par l'article 223-11 du règlement général de l'AMF qui précise que le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

⁴ Correspondant à 32,89% du capital et des droits de vote de la Société en déduisant du capital les actions auto-détenues.

Note d'Information restent visées par l'Offre, dans la mesure où ces Accords de Liquidité Options laissent la possibilité à leurs signataires d'apporter les actions sous-jacentes à l'Offre.

A toutes fins utiles, il est précisé que l'Offre ne porte pas sur les actions d'InfoVista résultant de l'exercice des 1.178.060 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (les « **BSAAR** ») émis par InfoVista (chaque BSAAR donnant droit à une action InfoVista), dans la mesure où :

- (a) 978.060 BSAAR (les « **BSAAR Dirigeants** ») appartenant aux Dirigeants ont été cédés à l'Initiateur ou apportés à la société Project Metro Holding SCA (étant précisé que les BSAAR apportés à Project Metro Holding SCA ont ensuite été cédés à l'Initiateur) le 2 février 2012 conformément aux dispositions du Contrat d'Investissement décrites aux Sections 1.2.3.1. et 1.2.3.3. de la Note d'Information ; et
- (b) 200.000 BSAAR, appartenant à des titulaires autres que les Dirigeants, sont couverts par les Accords de Liquidité BSAAR (les « **Accords de Liquidité BSAAR** ») visés à la Section 1.2.3.5.1. de la Note d'Information.

Une assemblée générale ordinaire des actionnaires d'InfoVista réunie extraordinairement le 8 février 2012 a approuvé une distribution exceptionnelle (la « **Distribution Exceptionnelle** ») d'un montant de 1,40 euro par action, correspondant à une distribution totale de 23.072.051,80 euros, selon les modalités précisées en Section 1.4.5. de la Note d'Information. Le détachement du dividende relatif à la Distribution Exceptionnelle a été effectué le 9 février 2012, et sa mise en paiement a eu lieu le 14 février 2012.

L'Offre sera ouverte pour une durée de 20 jours de négociation.

Le détail du contexte et les modalités de l'Offre sont décrites dans la Note d'Information visée par l'AMF le 15 février 2012 sous le numéro n° 12-063.

Cette Note d'information est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et peut être obtenue sans frais auprès de :

Bryan, Garnier & Co
26, avenue des Champs Elysées
75008 Paris, France

et de

Project Metro Acquco SAS
102, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

1.2 COUTS ET MODALITES DE FINANCEMENT DE L'OFFRE

Dans l'hypothèse où la totalité des actions visées par l'Offre serait apportée, le montant de l'Offre serait de 20.024.352,60⁵ euros, correspondant à l'acquisition d'un maximum de 5.486.124 actions InfoVista (correspondant à 5.307.599 actions et 178.525⁶ actions sous-jacentes résultant de l'exercice des Options) susceptibles d'être apportées à l'Offre au prix unitaire de 3,65 euros.

Ce montant est financé par un prêt de 20.025.000 euros consenti par Thoma Bravo à l'Initiateur le 23 janvier 2012.

Par ailleurs, le montant des frais, coûts et autres dépenses exposés par l'Initiateur et estimés entre 5.000.000 euros et 6.000.000 euros hors taxes, (cet estimatif incluant les frais liés à l'acquisition du bloc de contrôle) dans le cadre de l'Offre, seront financés par Thoma Bravo sur ses fonds propres.

2 PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR

2.1 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT PROJECT METRO ACQUCO

2.1.1 Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est Project Metro Acquco.

2.1.2 Siège social

Le siège social de l'Initiateur est situé 102, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris.

2.1.3 Forme et nationalité

Project Metro Acquco est une société par actions simplifiée de droit français.

2.1.4 Registre du commerce et des sociétés

L'Initiateur est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 538 584 178.

⁵ Soit (5.307.599 (Public) + 178.525 (actions issues de l'exercice de 178.525 options entrant dans l'Offre)) x 3,65 = 20.024.352,60 euros.

⁶ Dont 79.475 actions nouvelles issues de l'exercice d'options de souscription d'actions et 99.050 actions existantes résultant de l'exercice d'options d'achat d'actions et prélevées sur les actions auto-détenues par la Société.

2.1.5 Durée et date d'immatriculation

L'Initiateur a été immatriculé le 15 décembre 2011. La société a une durée de quatre vingt dix neuf (99) années à compter du jour de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

2.1.6 Objet social

L'objet social de l'Initiateur est, directement ou indirectement :

- toutes prises d'intérêts ou de participations, directs ou indirects, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, créées ou à créer, financières, commerciales, industrielles, civiles ou autres ;
- la participation à tout acte nécessaire pour le financement de telles opérations, tels que prêts, emprunts et ouverture de crédit de toute nature ;
- la fourniture de prestations de services notamment en matière comptable, financière, juridique et commerciale à ses filiales ;
- et plus généralement, la participation directe ou indirecte à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou autres, sous quelque forme que ce soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

2.1.7 Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de chaque année.

Toutefois, le premier exercice social a commencé le jour de l'immatriculation de la société et s'est achevé le 31 décembre 2011.

2.2 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE PROJECT METRO ACQUCO

2.2.1 Capital social

Le capital social de Project Metro Acquco est fixé à 1.000 euros.

Il est divisé en 1.000 actions de un euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

Le capital social n'a pas été modifié depuis son immatriculation.

2.2.2 Forme des actions

Les actions sont obligatoirement nominatives.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte auprès de l'Initiateur selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

2.2.3 Droits de vote

A chaque action Project Metro Acquco est attaché un droit de vote.

2.2.4 Cession et transmission des actions

Les actions sont librement cessibles. La cession s'opère par un ordre de mouvement et est transcrite sur le registre social conformément aux dispositions légales en vigueur. Le transfert de propriété résulte de l'inscription des valeurs mobilières au compte de l'acheteur dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

Toute cession effectuée en violation des dispositions des statuts sera nulle et inopposable à Project Metro Acquco, le droit d'agir en nullité appartenant à tout associé.

2.2.5 Répartition du capital et des droits de vote

L'Initiateur est contrôlé au plus haut niveau par Thoma Bravo Fund IX Limited Partnership (« **Thoma Bravo** »), une société de droit américain dont le siège social est situé 300, North LaSalle Street, Chicago, IL, 60654 Etats-Unis, représentée par son *general partner*, Thoma Bravo Fund IX General Partnership, dont le siège social est situé 300, North LaSalle Street, Chicago, IL, 60654 Etats-Unis, immatriculée dans l'Etat du Delaware sous le numéro 4426450.

Plus précisément :

- toutes les actions de l'Initiateur sont détenues par Project Metro Holdings, une société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 538 589 110, dont le siège social est sis 102, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris ;
- toutes les actions de Project Metro Holdings sont détenues par Project Metro Holding SCA, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Luxembourg (« **Project Metro Holding SCA** ») ;
- enfin, Project Metro Holding SCA est détenue directement et indirectement à 88,74% par Thoma Bravo.

Par ailleurs, le gérant commandité de Project Metro Holding SCA est la société Project Metro S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 165279. L'intégralité de son capital est détenue par Thoma Bravo.

2.2.6 Instruments financiers non représentatifs du capital

Project Metro Acquco n'a émis aucun instrument financier non représentatif de capital.

2.2.7 Autres titres donnant accès au capital

A ce jour, aucun titre donnant accès au capital n'a été émis par Project Metro Acquco.

2.2.8 Dividendes

Project Metro Acquco n'a distribué aucun dividende depuis sa constitution.

2.3 ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE PROJECT METRO ACQUCO

2.3.1 Administration

2.3.1.1 *Président*

Project Metro Acquco est représentée, dirigée et administrée par un président, personne physique ou morale, associé ou non de la Société, désigné par décision collective ordinaire des associés. Le Président est toujours rééligible.

Lorsqu'une personne morale est nommée président, les dirigeants de ladite personne morale sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civile et pénale que s'ils étaient Président en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

Les fonctions du président prennent fin à la fin de son mandat déterminé par les associés, par son décès, faillite personnelle, redressement ou liquidation judiciaire, révocation ou démission, ou encore par survenance d'incapacité physique ou mentale.

Le président est révocable *ad nutum*, à tout moment, par l'assemblée générale des associés. En cas de révocation, le président ne pourra prétendre à une indemnité même s'il est révoqué sans juste motif.

En cas de vacance du poste du président, à la suite d'une démission, d'une incapacité ou d'un décès, l'associé disposant du plus grand nombre de voix peut désigner un Président intérimaire dont la nomination devra être ratifiée par les associés lors de la prochaine consultation.

Le président représente Project Metro Acquco dans ses rapports avec les tiers et dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de Project Metro Acquco dans la limite de l'objet social, sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent expressément aux associés et de toute limitation de pouvoir quelconque déterminée par ceux-ci.

Dans ses rapports avec les tiers, Project Metro Acquco est engagée même par les actes du président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

La rémunération et les pouvoirs du président sont fixés par l'associé unique.

Le président peut conférer à un tiers, associé ou non de l'Initiateur, tous mandats spéciaux comportant un ou plusieurs objets, avec ou sans pouvoir de substitution.

Le président de l'Initiateur est Project Metro S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé 1A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen. Elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 165.279, et est représentée par Madame Bénédicte Herlinvaux, Monsieur Christophe Davezac et Monsieur Robert Sayle, gérants.

- Monsieur Robert Sayle est membre du groupe Thoma Bravo, qui détient indirectement la majorité du capital et des droits de vote de l'Initiateur, et dont les principales activités sont décrites à la Section 3.2. ci-dessous. Il a obtenu un *bachelors' degree* en économie à l'Université de Harvard, et a travaillé auparavant chez J.P. Morgan ainsi qu'au sein de la société de capital investissement Hambrecht & Quist. Il a été coopté administrateur de la société InfoVista par le conseil d'administration tenu le 20 décembre 2011. De plus, il exerce **(i)** la fonction d'administrateur dans les sociétés suivantes : Embarcadero Technologies ; Entrust, Inc. ; SonicWALL ; LANDesk Software et Tripwire, Inc., et **(ii)** des fonctions de représentation au sein des sociétés suivantes : JDA Software Group, Inc., Activant Solutions, Inc., Citect Corporation, Ltd., Acrezzo Software, Inc. and Vision Solutions, Inc. ;
- Madame Bénédicte Herlinvaux et Monsieur Christophe Davezac sont membres de la société Alter Domus S.à r.l, spécialisée dans le domaine de la fourniture de services d'administration professionnelle aux sociétés multinationales et aux fonds d'investissement alternatifs.

2.3.1.2 *Directeur général*

Les associés peuvent désigner sur proposition du président par décision collective ordinaire un ou plusieurs directeurs généraux, personnes morales ou personnes physiques, associés ou non de Project Metro Acquco. Ils déterminent leurs pouvoirs, ainsi que la durée de leur mandat et, le cas échéant, leur rémunération, étant entendu que les limitations de pouvoir du président s'appliquent automatiquement aux directeurs généraux. Les directeurs généraux peuvent être révoqués à tout moment par décision collective ordinaire des associés. En cas de révocation, le président ne pourra prétendre à une indemnité même s'il est révoqué sans juste motif.

Le ou les directeurs généraux peuvent déléguer à toute personne de leur choix, avec ou sans faculté de subdéléguer, certains de leurs pouvoirs pour l'exercice de fonctions spécifiques ou l'accomplissement de certains actes, sous réserve de tenir informés le président et les associés.

Aucun directeur général n'a été nommé à ce jour.

2.3.2 Décisions

2.3.2.1 Les statuts de Project Metro Acquco prévoient que les actes et opérations suivants doivent faire l'objet d'une décision collective ordinaire devant réunir la majorité simple (50,01%) des droits de vote existants pour être adoptée :

- (i) approbation des comptes annuels de Project Metro Acquco et affectation des résultats ;
- (ii) nomination des commissaires aux comptes ;
- (iii) nomination et révocation du président et des directeurs généraux ; détermination de leurs pouvoirs et de leur rémunération ;
- (iv) approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- (v) augmentation, amortissement ou réduction du capital ;
- (vi) fusion, scission, apports partiels d'actifs, transformation ;
- (vii) dissolution de Project Metro Acquco ;
- (viii) prorogation de la durée de Project Metro Acquco ;
- (ix) modifications statutaires, sous réserve des pouvoirs spécifiques accordés au président par les statuts.

Une décision collective ordinaire doit être prise au moins une fois par an, dans les six (6) mois qui suivent la clôture de l'exercice social, pour approuver les comptes de l'exercice.

2.3.3 Contrôle

2.3.3.1 *Commissaires aux comptes*

Les commissaires aux comptes de l'Initiateur ont été nommés pour les six premiers exercices, soit jusqu'au 31 décembre 2016 :

Titulaire : **ERNST & YOUNG et Autres (SAS à capital variable),**
 41, rue Ybry,
 92200 Neuilly-sur-Seine

Suppléant : AUDITEX (Société anonyme),
 Faubourg de l'Arche,
 11, allée de l'Arche,

2.3.3.2 *Mandats exercés*

Project Metro Acquco n'exerce pas de mandat au sein d'autres sociétés.

2.4 **ASSEMBLEES GENERALES**

2.4.1 Convocations – Participation aux assemblées générales

Les décisions collectives des associés résultent (i) d'un acte sous seing privé dès lors qu'il est signé par l'associé unique ou l'ensemble des associés ou leurs mandataires, (ii) d'une consultation écrite des associés (y compris par télécopie), ou (iii) d'une réunion des associés. Elles peuvent aussi être prises sous toute autre forme déterminée par le président, telle que par voie de téléconférence (téléphonique ou audiovisuelle). Les modalités de convocation des assemblées et de consultation des associés sont arrêtées par le président. Les commissaires aux comptes sont convoqués aux assemblées et informés des consultations prévues.

Tout associé détenant au moins cinq pour cent (5%) des actions de la Société peut également à tout moment convoquer une assemblée ou demander à ce que les associés soient consultés sur une ou plusieurs questions. Les modalités de convocation ou de consultation sont arrêtées par l'auteur de la convocation ou de la consultation.

Toute décision collective des associés est constatée par un procès-verbal signé par le ou les associés détenant la majorité du capital social et lorsqu'elle se rapporte à une décision pour laquelle l'unanimité des associés est exigée, par tous les associés. Il peut en être délivré des copies ou extraits qui font foi s'ils sont signés par le président. Les procès-verbaux sont retranscrits dans un registre côté et paraphé.

2.4.2 Tenue des assemblées générales – Délibérations

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, le cas échéant, par mandataire (qui peut être toute personne de son choix), quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé ou mandataire peut disposer d'un nombre illimité de mandats.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent.

Sous réserve des décisions requérant l'unanimité en application de la loi, les décisions collectives sont adoptées par le ou les associés représentant plus de la moitié des actions.

Toute décision collective des associés est constatée par un procès-verbal signé par le ou les associés détenant la majorité du capital social et lorsqu'elle se rapporte à une décision pour laquelle l'unanimité des associés est exigée, par tous les associés. Il peut en être délivré des copies ou extraits qui font foi s'ils sont signés par le président. Les procès-verbaux sont retranscrits dans un registre côté et paraphé.

L'associé unique peut prendre ses décisions d'office ou sur demande du président.

Les décisions de l'associé unique sont constatées par un procès-verbal. Elles sont consignées dans un registre côté et paraphé.

2.5 DESCRIPTION DES ACTIVITES DE PROJECT METRO ACQUCO

2.5.1 Principales activités

Project Metro Acquco a pour objet toutes prises d'intérêts ou de participations, directes ou indirectes, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, créées ou à créer, financières, commerciales, industrielles, civiles ou autres.

Elle exerce dans ce cadre les activités nécessaires à la gestion de la participation qu'elle détient dans InfoVista. Elle pourrait, le cas échéant, être amenée à rendre des prestations de service (comptables, juridiques, financiers, etc.) à ses filiales.

Project Metro Acquco détient une participation majoritaire dans InfoVista. Cette participation s'élève à 65,70% du capital et des droits de vote⁷ (soit 67,11%, après déduction du montant total du capital d'InfoVista des actions auto-détenues) représentant 10.827.692 actions InfoVista (le « **Bloc de contrôle** »). Elle a été acquise par l'Initiateur en vertu de 16 contrats de cession d'actions de droit français (les « **Contrats d'Acquisition** ») conclus le 20 décembre 2011 (la « **Date de Cession de Bloc** »), à l'issue d'un processus compétitif d'appel d'offres, ce dans le cadre de transactions réalisées hors marché également le 20 décembre 2011.

2.5.2 Evénements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de Project Metro Acquco, il n'existe, en date du dépôt du présent document, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel, autre que le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de Project Metro Acquco.

2.5.3 Effectif

A la date du présent document, Project Metro Acquco n'emploie pas de personnel en raison de sa qualité de société holding. Elle pourrait être amenée à recruter du personnel dans le cadre de la réalisation des prestations de services visées au paragraphe 2.5.1. ci-dessus.

⁷ Calcul effectué conformément au mode de calcul préconisé par l'article 223-11 du règlement général de l'AMF qui précise que le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

2.6 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT PROJECT METRO ACQUCO

2.6.1 Informations complémentaires

Thoma Bravo a consenti le 23 janvier 2012 un prêt intragroupe d'un montant principal de 20.025.000 euros à Project Metro Acquco, destiné à financer la réalisation de l'Offre. Le prêt a été conclu pour une durée de 10 ans et porte intérêts au taux de 3,5% par an, ces intérêts étant capitalisés.

2.6.2 Comptes annuels et rapport général et rapports spéciaux du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011

La société a été immatriculée le 15 décembre 2011. En conséquence, les premiers comptes sociaux qui seront établis seront ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

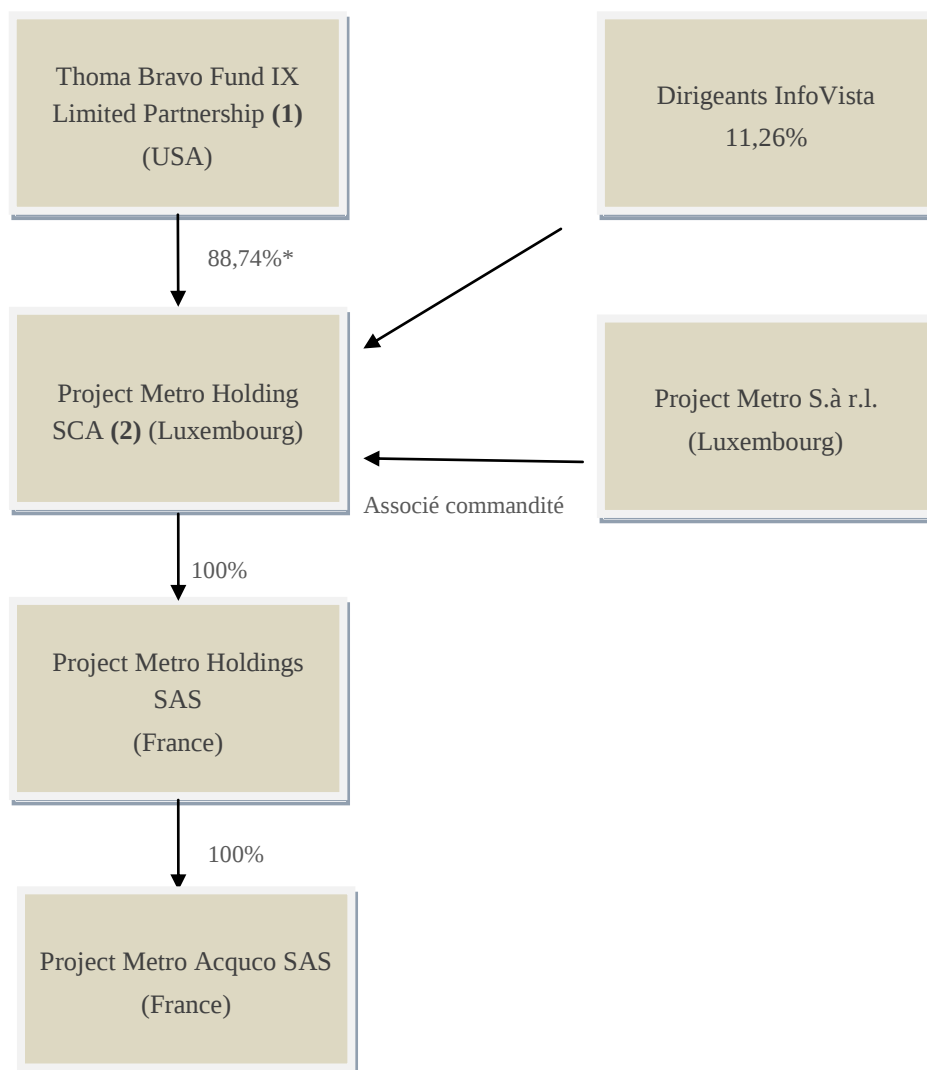
Un bilan et un compte de résultat simplifiés de Project Metro Acquco arrêtés au 31 décembre 2011, non audités par les commissaires aux comptes, sont joints en Annexe A à la présente note.

3 PRESENTATION DES ENTITES CONTROLANT PROJECT METRO ACQUCO

Le capital social et les droits de vote de Project Metro Acquco sont intégralement détenus par la société Project Metro Holdings SAS, contrôlée par la société en commandite par action de droit luxembourgeois, Project Metro Holding SCA. Le capital de de Project Metro Holding SCA est détenu à hauteur de 88,74% par Thoma Bravo et à hauteur de 11,26% par les Dirigeants.

Par ailleurs, le gérant commandité de Project Metro Holding SCA est la société Project Metro S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois. L'intégralité de son capital est détenue par Thoma Bravo, tel que cela est décrit dans l'organigramme du groupe Metro ci dessous:

3.1 ORGANIGRAMME⁸



* Dont deux actions détenues indirectement par d'autres entités du groupe Thomas Bravo.

(1) Représentée par son *general partner*, Thoma Bravo Fund IX General Partnership.

(2) Gérée par Project Metro S.à r.l. (Luxembourg)

3.2 PRESENTATION DE THOMA BRAVO

Thoma Bravo est l'une des principales sociétés d'investissement en fonds privés. Depuis 30 ans, elle apporte un soutien stratégique et financier aux équipes dirigeantes d'entreprises en pleine croissance. Thoma Bravo a créé le concept d'investissement dans la consolidation industrielle, qui a pour but de créer de la valeur grâce à des acquisitions stratégiques permettant d'accélérer la croissance des entreprises. Thoma Bravo applique sa stratégie d'investissement dans de multiples secteurs d'activité, plus particulièrement les secteurs de l'informatique et des services. En partenariat avec les dirigeants, elle met en œuvre son expertise opérationnelle et de la consolidation pour créer de la valeur à long terme.

⁸ Organigramme à jour au 14 février 2012.

Thoma Bravo détient actuellement des participations au sein de 17 sociétés réparties en quatre (4) secteurs d'activité :

- logiciels : 14 investissements en cours (Attachmate Corporation; Consona Holdings, Inc.; Embarcadero Technologies, Inc.; Entrust, Inc.; Flexera Software, Inc. (formerly Acreo Software, Inc.); Hyland Software, Inc.; InfoVista S.A.; LANDesk Software, Inc.; Plato Learning, Inc.; Roadnet Technologies, Inc.; SonicWALL, Inc.; Tripwire, Inc.; Telestream, Inc. et Vision Solutions Inc.) – représentant un chiffre d'affaire total de 2.375.097.000 dollars ;
- éducation : 1 investissement en cours (Porter & Chester Institute, Inc.) – représentant un chiffre d'affaires total de 26.020.000 dollars ;
- services : 1 investissement en cours (Sirius Computer Solutions, Inc.) – représentant un chiffre d'affaires total de 885.600.000 dollars ; et
- media : 1 investissement en cours (Local Media of America, LLC.) – représentant un chiffre d'affaires total de 14.531.000 dollars.

Ainsi, le chiffre d'affaires global des sociétés composant le portefeuille de société de Thoma Bravo s'élève à 3.301.248.000 dollars.

Thoma Bravo détient des participations majoritaires dans l'ensemble de ces sociétés, à l'exception de: Attachmate Corporation, Consona holdings, Inc. and Flexera Software, Inc, dont le chiffre d'affaires total pour 2011 représente 1.108.116.000 dollars.

Thoma Bravo ne détient aucune participation au sein d'un concurrent ou partenaire potentiel d'InfoVista.

Thoma Bravo n'est impliqué dans aucun litige significatif.

Des informations supplémentaires concernant Thoma Bravo sont disponibles sur son site Internet accessible à l'adresse suivante : <http://www.thomabravo.com/>

4 RESTRICTION CONCERNANT L'OFFRE A L'ETRANGER

L'Offre est faite exclusivement en France ainsi que cela est mentionné dans la section 1.5.5 « Restrictions concernant l'Offre à l'Etranger » de la Note d'Information de l'Initiateur.

5 ATTESTATION DE L'INITIATEUR RELATIVE AU PRESENT DOCUMENT

J'atteste que le présent document intitulé « Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de l'Initiateur », qui a été déposé le 17 février 2012, soit la veille du jour de l'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, et par l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006 de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre publique initiée par Project Metro Acquico et visant les actions de InfoVista SA. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Paris, le 17 février 2012,

Président : Project Metro S.à r.l.

Elle-même représentée par ses gérants :

Bénédicte HERLINVAUX

Christophe DAVEZAL

ANNEXE A

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE PROJECT METRO ACQUCO SAS AU 31 décembre 2011

Bilan actif N° Siret NAF (APE) N°Identifiant Période du 09.12.2011 au 31.12.2011 Tenue de compte : EUR			
Détail des postes	Valeur brutes	Amortis.et provisions	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé (I) Capital souscrit non appelé (I)			
Immobilisation incorporelles Frais d'établissement Frais de développement, droit simil. Concessions, brevets, droit simil. Fonds commercial Autres immob. Incorporelles Avances et acomptes sur immos			
Immobilisation corporelles Terrains Constructions Installations techn. Autres immobilisations corporelles Immobilisation en cours Avances et acomptes			
Immobilisations financières Participations selon mise en équi. Autres participations Créances rattach. À des particip. Prêts Autres immobilisa. Financières	39 521 076.00		39 521 076.00
Total (II)	39 521 076.00		39 521 076.00

Bilan actif		N° Siret NAF (APE) N°Identifiant Période du 09.12.2011 au 31.12.2011 Tenue de compte : EUR	
Détail des postes	Valeur brutes	Amortis.et provisions	Valeurs nettes
Stocks et en-cours Matières premières & approvision En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires & finis Marchandises			
Avances & acomptes versés/com Avances & acomptes versés/com			
Créances Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé			
Divers Valeurs mobilières de placement Disponibilités	1 000.00		1 000.00
Charges constatées d'avances Charges constatées d'avances			
Total (III)	1 000.00		1 000.00
Frais d'émission d'emprunt à étaler Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Prime rembour. D'obligations (IV) Prime rembour. D'obligations			
Ecart de conversion actif (V) Ecart de conversion actif (VI)			

TOTAL GENERAL (I à VI)	39 522 076.00		39 522 076.00
Bilan passif N° Siret NAF (APE) N°Identifiant Période du 09.12.2011 au 31.12.2011 Tenue de compte : EUR			
Détail des postes	Valeur brutes	Amortis.et provisions	Valeurs nettes
Capital social ou individuel Capital social ou individuel	1 000.00		1 000.00
Primes d'émission, de fusion Primes d'émission, de fusion			
Ecart de réévaluation Ecart de réévaluation			
Réserves Réserve légale Rés. Statutaires ou contractuelles Rés. Réglementées Autres réserves			
Report à nouveau Report à nouveau			
Résultat de l'exercice Résultat de l'exercice	0.00		0.00
Subventions d'investissement Subventions d'investissement			
Provisions réglementées Provisions réglementées			
Total (I)	1 000.00		1 000.00

Bilan passif		N° Siret NAF (APE) N°Identifiant Période du 09.12.2011 au 31.12.2011 Tenue de compte : EUR	
Détail des postes	Valeur brutes	Amortis.et provisions	Valeurs nettes
Produits émissions titres participation Produits émissions titres participat.			
Avances conditionnées Avances conditionnées			
Total (II)			
Provisions pour risques Provisions pour risques			
Provision pour charges Provision pour charges			
Total (III)			
Emprunts obligataires convertibles Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes aup. Établ. Crédit Emprunts & dettes aup. Établ. Crédit			
Emprunts et dettes financ. Divers Dettes envers Project Metro Holdings	39 521 076.00		39 521 076.00

(block Sale)			
Avances & acomptes reçus/com en cours Avances & acomptes reçus/com en cours			
Bilan passif N° Siret NAF (APE) N°Identifiant Période du 09.12.2011 au 31.12.2011 Tenue de compte : EUR			
Détail des postes	Valeur brutes	Amortis.et provisions	Valeurs nettes
Dettes fournisseurs & cptes rattachés Dettes fournisseurs & cptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales Dettes sur immo et cptes rattachés Dettes sur immo et cptes rattachés Autres dettes Autres dettes Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance			
Total (IV)	39 521 076.00		39 521 076.00
Ecarts de conversion passif (V) Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)	39 522 076.00		39 522 076.00

Compte de résultat	N° Siret NAF (APE) N°Identifiant Période du 09.12.2011 au 31.12.2011 Tenue de compte : EUR		
Détail des postes		au 31.12.2011	
CHARGES D'EXPLOITATION Coût d'achat des marchandises Achat de marchandises Variation des stocks de march. Consommation exercice/tiers Achat matières premières Achat d'approvisionnements Variation des stocks Mat/approv. Autres achats et charges externes Impôts, taxes et vers. Assimilés Impôts, taxes et vers. Assimilés Charges de personnel Salaires et traitements charges sociales Dotations aux amortis. & provisions Amort. Sur immobilisations Prov. Sur immobilisations Prov. Sur actif circulant Amort. Pour risque et charges Autres charges Autres charges Total (I) QUOTES-PARTS RESULTATS/OP COM			

(II) Quotes-parts résultats/op comm. CHARGES FINANCIERES (III) Dot. Aux amort. & aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes/cess. Mon. De plac. CHARGES EXCEPTIONNELLES sur opération de gestion sur opération en capital dotation aux amort. & provis. PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V) Partic. Salariés Expansion			
Compte de résultat		N° Siret NAF (APE) N°Identifiant Période du 09.12.2011 au 31.12.2011 Tenue de compte : EUR	
Détail des postes		au 31.12.2011	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI) Impôts sur les bénéfices Solde créditeur Bénéfice TOTAL GENERAL (CHARGES)		0.00	

Compte de résultat	N° Siret NAF (APE) N°Identifiant Période du 09.12.2011 au 31.12.2011 Tenue de compte : EUR		
Détail des postes		au 31.12.2011	
PRODUITS D'EXPLOITATION Montant net Chiffre d'affaires (A) Ventes de marchandises Production vendue (B&S) Autres produits d'exploitation (B) Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises/prov & transfert charge Autres produits Total (A +B) QUOTES-PARTS RESULTATS/OP COM (II) Quotes-parts résultats/op comm.			

PRODUITS FINANCIERS (III)			
de participations			
d'autres valeurs mobil. & créances			
autres intérêts et produit assim.			
reprise/provision & transfert charges			
diffèr. Positives de change			
Prod. Nets/cess. Val. Mobil.plac.			
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			
sur opérations de gestion			
sur opér. De capital, cess. Actifs			
sur opér. De capital, subv. D'inv.			
autres opér. De capital			
reprises/provision & transf de charges			
Solde débiteur			
Perte		0.00	
TOTAL GENERAL (PRODUITS)		0.00	